

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **21e jour du mois de mai 2019**, à la Salle du Conseil, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absent :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

**2019-162**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

**2019-163**  
**ACQUISITION DU 131A, RUE LAROCHELLE À ASBESTOS**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos projette faire un parc municipal incluant une plage dans le secteur des Trois-lacs;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition pour un montant de 240 000 \$ de la propriété située au 131 A rue Larochelle à Asbestos, soit le lot 3 172 378 du Cadastre du Québec, tel que montré à la figure suivante;



**QUE** la transaction comprend les électroménagers, les trois bacs roulants, les luminaires ainsi que le quai, à l'exception de la laveuse à linge;

**QUE** la Ville d'Asbestos entend prendre possession de la propriété le 1<sup>er</sup> juillet 2019;

**QUE** le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents relatifs à l'acquisition pour et au nom de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

**2019-164**

**APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT - APPEL D'OFFRES 2019-004 - RÉFECTION DES RUE MANVILLE OUEST, MORRILL, ST-JEAN-BAPTISTE, NOËL ET GOUDREAU**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour des travaux d'infrastructure dans le cadre de la réfection de parties des rues Manville Ouest, Morrill, St-Jean-Baptiste, Noël et Goudreau;

**CONSIDÉRANT** que 7 (sept) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 28 mars 2019;

**CONSIDÉRANT** que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

Soumissionnaire	Prix (avec taxes)
T.G.C. inc.	2 317 028,14 \$
Les Constructions de l'Amiante inc.	2 527 515,84 \$
Sintra inc. région Estrie	2 560 493,25 \$
Groupe Gagné construction inc.	2 649 000,00 \$
Excavations Tourigny inc.	2 733 692,91 \$
Eurovia Québec construction inc.	2 752 899,39 \$
La Sablière de Warwick ltée	2 871 466,13 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos octroie le contrat de travaux d'infrastructure dans le cadre de la réfection de partie des rues Manville ouest, Morrill, St-Jean-Baptiste, Noël et Goudreau à l'entreprise T.G.C. inc. et ce pour le montant inscrit à la soumission soit 2 317 028,14 \$ taxes incluses.

Adoptée

**2019-165**

**APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - APPEL D'OFFRES 2019-005 - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - INFRASTRUCTURES 2019**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour le contrôle des matériaux dans le cadre du projet infra 2019;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 13 mai 2019;

**CONSIDÉRANT** que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix (Taxes incluses)</b>
Protekna Services Techniques inc.	39 626,13 \$
Englobe Corp.	41 460,85 \$
FNX-Innov inc.	54 461,36 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos octroie le mandat de contrôle des matériaux pour le projet infra 2019 à la firme Protekna Services Techniques inc. pour le montant inscrit à la soumission soit 39 626,13 \$ ce montant incluant les taxes.

Adoptée

**2019-166**

**APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE MANDAT - APPEL D'OFFRES 2019-006 - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - TRONÇON 2 BOULEVARD SIMONEAU**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour le contrôle des matériaux dans le cadre du projet infra 2019;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 16 mai 2019;

**CONSIDÉRANT** que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix (Taxes incluses)</b>
Protekna Services Techniques inc.	13 576,82 \$
Englobe Corp.	14 255,47 \$
FNX-Innov inc.	18 523,62 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos octroie le mandat de contrôle des matériaux pour la réfection du tronçon 2 du boulevard Simoneau à la firme Protekna Services Techniques inc. pour le montant inscrit à la soumission soit 13 576,82 \$ ce montant incluant les taxes.

Adoptée

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2019-106 : CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D'ASBESTOS INC. - CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS DANS LE CENTRE D'INNOVATION MINIÈRE DE LA MRC DES SOURCES (CIMMS) - DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION**

La greffière dépose aux membres du Conseil un procès-verbal de correction de la résolution 2019-106, et ce afin que la contribution apparaisse de façon annuelle et non mensuelle.

**2019-167  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la présente séance extraordinaire soit levée à 16 h 47.

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, maire**

---

**Me Marie-Christine Fraser, greffière**